



Chronique d'une défaite annoncée :

Agression violente sur la MAH2....
Incident sur la MAH1....
Un QI/QD qui explose.....
Des QMC compliqués...
Un parloir en souffrance....
Des ELSP en surchauffe...
Carence d'effectifs....

CP Valence

A Valence, le mercredi 27 septembre 2023

Ce mardi 15H50, les agents de la **MAH2** débute le mouvement de remontée de promenade de la MAH2, la porte de ce secteur s'ouvre et un de nos pensionnaires se jette sur notre collègue. Et là c'est un véritablement un déferlement de violence, les coups pleuvent sur le visage de notre camarade. Les collègues présents, quant à eux essayaient tant bien que mal de refermer la porte de la promenade car les autres détenus voulaient participer à ce pugilat. Notre collègue sera évacué sur les urgences et il en sortira avec 8 jours d'ITT et un arrêt de travail de 7 jours.

Pratiquement sur le même créneau horaire, c'est sur la **MAH1** qu'un détenu décompense complètement et s'en prend aux agents présents en les menaçant de mort et dès qu'il s'en est pris au gradé les agents ont réagi en le maîtrisant immédiatement évitant de fait une nouvelle agression et implicitement des blessés.

Un **QI** avec des gestions de détenus individualisées des plus sécuritaires avec « jets de pipi caca » quotidiennement, et secteur qui affiche complet. Un **QD** résolument trop petit qui n'est pas en capacité à absorber le flux des détenus en attente de sanctions disciplinaires au détriment des procédures qui s'empilent.

Les **QMC** qui se transforment en véritables poudrières. Et nos énarques bien au chaud dans leurs bureaux Lyonnais et Parisiens qui ne mesurent pas à quel point les agents de ce secteur sont en danger. Des décisions de transferts qui n'arrivent pas.

Les agents du pôle **parloir** qui s'usent au quotidien car le manque de personnel est criant. Cette situation existe au détriment de leur sécurité direct et de celle de l'établissement.

Des **ELSP** dont les missions se démultiplient et n'ont plus ou presque plus la possibilité de sécuriser l'intérieur de la détention, au préjudice notamment de la sécurisation périmétrique. Cela en sachant qu'à l'horizon 2024 ils vont absorber les missions d'autres établissements du ressort non en cas de disponibilités mais à 100%.

Un **manque criant de personnel** du corps d'encadrement et d'application et de commandement (OFF/Gradés/SVT), cette situation déjà alarmante devient plus que brûlante. En effet la population pénale du CP de Valence en fait également le constat car les incidents se multiplient, les projections s'amplifient, les livraisons par drones s'accroissent.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** demande en premier lieu des sanctions disciplinaires à la hauteur de faits commis sur la journée 26 septembre 2023. Puis à l'issue de leur « séjour de rupture » au QD des transferts immédiats !

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** demande que les dossiers en attente de transfert soient relancés et réalisés !

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** renouvelle sa demande dans la mise en place d'une gestion de détention adaptée au ratio de 75% de couverture des postes ! Pas d'effectif, application stricto sensu du minimum légal défini dans le principe de continuité des services publics !!! Ça coule de source !!!

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** exige que les effectifs de l'établissement soient sanctuarisés !

Pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence**, il est évident que l'angélisme et l'absence de réelle gestion des détenus violents ont plus qu'atteint les limites ! Il est pour nous impossible de laisser les personnels devenir les punchingballs d'individus qui ne respectent aucune règle ! Il est grand temps de restaurer et de soutenir l'autorité des personnels, c'est une obligation légale de l'administration !!

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** rappelle que les évacuations vers les urgences se réalisent uniquement par les sapeurs-pompier. Que des protocoles existent et qu'il serait bien de les exécuter au lieu de les faire partir avec le premier agent disponible dans un véhicule non adapté en cas de détresse médicale !

Le temps de la conjecture est dépassé ! UFAP UNSa Justice du CP de Valence réclame des actes !!

Pour l'UFAP UNSa CP Valence
Le Secrétaire Local
Fabrice SALAMONE